



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : BAIL DU LOGEMENT MEUBLE SIS 59
RUE DE LA JARRY**

**DÉCISION N° DM-21-398
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-21-446 du 21 septembre 2021, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire délégué aux affaires juridiques et domaniales ;

CONSIDÉRANT que le logement meublé situé au 2^{ème} étage droite du bâtiment sis, 59, rue de la Jarry, propriété de la ville est libre de toute occupation ;

D É C I D E

DE SIGNER un bail avec Monsieur Franck SOLON, demeurant 4, impasse de l'Alambic à PLASSAC (17240), relatif à la mise à disposition du logement meublé situé au 2^{ème} étage droite du bâtiment sis, 59, rue de la Jarry, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 810,00 €, charges comprises à compter du 1^{er} novembre 2021 et jusqu'au 30 janvier 2022.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

| |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211117-lmc1H9079H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/11/2021 Date de Publication : 17/11/2021 |
|---|